



310.1172f 8.19 pdf

Baloise Safe Invest – tranche d'automne 2019 pour les piliers 3a et 3b

Saisir les opportunités du marché sur des bases solides.

Dans l'environnement actuel marqué par des taux d'intérêts bas ainsi que par de fortes hausses et baisses sur les marchés des actions, Baloise Safe Invest vous offre une solution d'assurance à la fois attrayante et sûre.

Sécurité élevée grâce à des prestations garantie

À la fin du contrat, à l'expiration de la durée contractuelle souhaitée comprise entre 10 et 15 ans, un montant minimal garanti par Barclays PLC vous est versé. Par ailleurs, un capital décès garanti par la Bâloise Vie SA assure la sécurité de vos proches.

Potentiel de gain illimité

Outre la prestation garantie à l'échéance du contrat, vous profitez du potentiel de gain des marchés des capitaux. Baloise Safe Invest participe au Baloise World Multi-Asset Strategy 5% CHF Index, lequel investit dans les catégories de placement les plus prometteuses en matière de rendement. Si l'évolution de l'indice dépasse le montant du capital protégé sur toute la durée du contrat, en référence à la part d'épargne au début du contrat, la part excédentaire est versée en plus du capital protégé en tant que participation à l'indice. Dans le cadre de Baloise Safe Invest, le niveau maximal de l'indice est garanti à hauteur de 100% par an au bout de 10 ans. Ce mécanisme garantit qu'au bout de 10 ans, en cas d'une évolution négative de l'indice, la participation à l'indice maintient le niveau atteint après ces 10 années.

Module de sécurité «Prestation doublée en cas de décès par accident»

Grâce à notre module de sécurité optionnel, vous gagnez encore en sécurité. Cette couverture d'assurance supplémentaire vous permet de doubler la prestation minimale en cas de décès par accident.

Avantages fiscaux

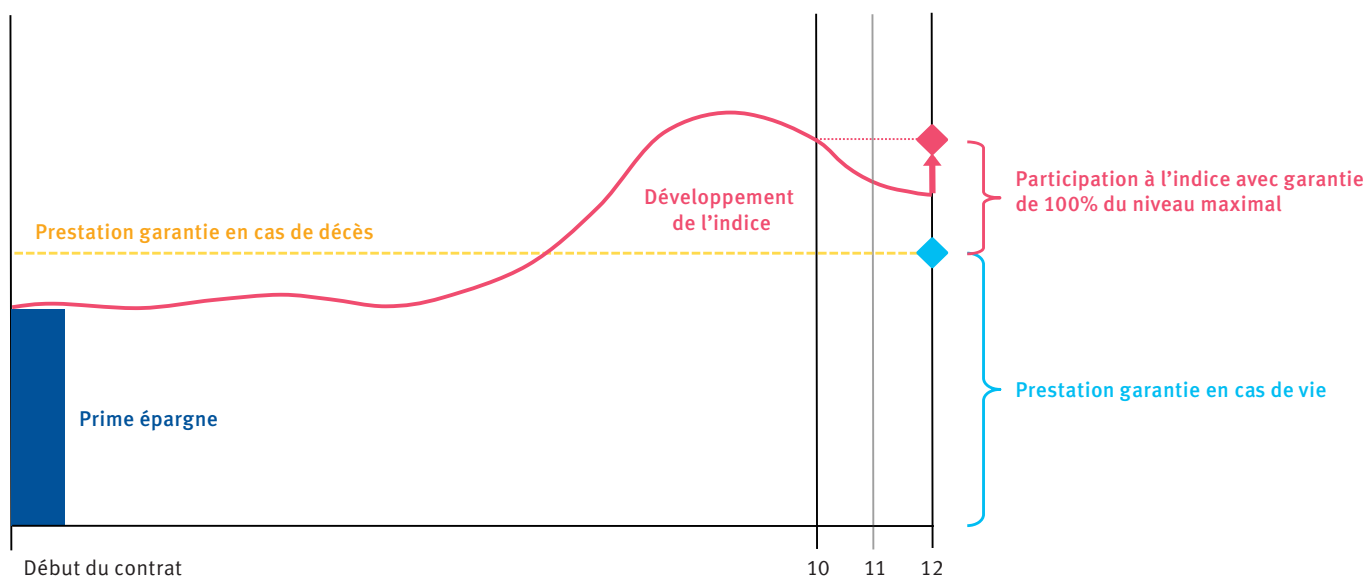
Le pilier 3a donne la possibilité aux personnes exerçant une activité indépendante de déduire pour chaque période fiscale la prime unique de leurs revenus jusqu'à hauteur du montant maximal prévu par la loi. Si en revanche le financement est effectué en transférant un avoir provenant d'une autre institution de prévoyance du pilier 3a, aucune déduction n'est admise.

Dans le pilier 3b, le capital qui vous sera versé à son échéance sera exonéré de l'impôt sur le revenu si vous avez entre 45 (durée du contrat 15 ans) et 65 ans au moment de la conclusion du contrat. En outre, le droit de timbre de 2,5% de la prime unique dû à la conclusion du contrat vous est offert par la Bâloise.

Les avantages de Baloise Safe Invest:

- Prestations garanties
- Perspectives de rendement intéressantes
- Privilèges en matière de prévoyance et de fiscalité

Fonctionnement de Baloise Safe Invest (pilier 3a, durée du contrat 12 ans)



Exemple de calcul (pilier 3a, durée du contrat 15 ans)

Prime unique (pilier 3b: droit de timbre fédéral de 2,5% de la prime unique pris en charge par la Bâloise)	CHF 100 000
Prestation garantie	
en cas de vie (garant Barclays PLC)	CHF 102 000
en cas de décès (garant Bâloise Vie SA)	CHF 102 000
Module de sécurité: prestation optionnelle supplémentaire en cas de décès par accident financée par une prime unique (homme, 50 ans: 1186 CHF)	CHF 102 000
Prestation totale en cas de vie	
en cas de rendement annuel de l'indice de 1%	CHF 102 000
en cas de rendement annuel de l'indice de 2%	CHF 107 965
en cas de rendement annuel de l'indice de 3%	CHF 136 556

Agissez tout de suite

Le volume de souscription étant limité à 20 millions de CHF, n'attendez pas si vous voulez profiter de cette offre exceptionnelle. Votre proposition d'assurance doit nous parvenir au plus tard le 21 octobre 2019. Prenez contact avec votre conseiller à la clientèle pour connaître tous les détails.